

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 4, no 20, mardi 25 mai 2004

Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et pour le développement

La communauté internationale a célébré la **Journée mondiale de la diversité culturelle** le 21 mai 2004. Rappelons que c'est à la suite de l'adoption de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, en novembre 2001, que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 21 mai **Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et pour le développement**. Dans le monde, et particulièrement à l'UNESCO, le Directeur général, M. Koïchiro Matsuura, a adressé un message à la communauté internationale, tandis que l'UNICEF Suisse faisait écho au message de l'ONU invitant à célébrer cette Journée. Au Québec, la ministre du Patrimoine canadien, Mme Hélène Scherrer, et la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Mme Line Beauchamp, ont convié un grand nombre d'acteurs, de partenaires et de représentants de la société civile à une cérémonie afin de souligner l'importance de cet événement. La présente édition du Bulletin vous livre, dans les sections appropriées, quelques communiqués, déclarations et discours d'autorités publiques et d'instances qui ont souligné particulièrement cette Journée.

DANS CE NUMÉRO :

Communiqués, discours, déclarations

- Journée mondiale de la diversité culturelle : "Appuyer concrètement l'UNESCO dans l'élaboration de la Convention sur la protection des contenus culturels et des expressions artistiques"
- Les rencontres des experts à l'UNESCO : "Une phase cruciale pour la diversité culturelle"
- Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement - 2004: Quel est notre devoir?
- Journée mondiale de la diversité culturelle : "Promouvoir le dialogue entre les cultures"
- 21 mai - Journée mondiale de la diversité culturelle : " l'Assemblée nationale du Québec réitère son engagement à promouvoir et préserver la diversité culturelle dans le monde" - Motion sans préavis
- Relations Québec-UNESCO : "Le Directeur général reçoit le Premier ministre du Québec"

Publications et études

- Closer Canada-US Relations Spark CAN-CON Support - survey : "Promote and strengthen Canadian culture and identity to balance closer economic ties with the United States"

Autres actualités d'intérêt

- 3-5 juin 2004 : Premières assises européennes de la diversité culturelle
- 1-4 juin 2004 : Troisièmes rencontres internationales des organisations professionnelles de la Culture

- 1-4 juin 2004 : Colloque "Développement durable : leçons et perspectives"
- International Cultural Forum Beijing 2004

Communiqués, discours, déclarations

Journée mondiale de la diversité culturelle : "Appuyer concrètement l'UNESCO dans l'élaboration de la Convention sur la protection des contenus culturels et des expressions artistiques"

Communiqué conjoint, ministère fédéral du Patrimoine canadien et ministère de la Culture et des Communications du Québec, le 20 mai 2004 - 2004/05/20

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, qui rassemblait à Québec plusieurs acteurs partenaires et représentants de la société civile, la ministre du Patrimoine canadien, Mme Hélène Scherrer, en présence de la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Mme Line Beauchamp, et du co-président de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, M. Pierre Curzi, a déclaré qu'au regard du rôle de chef de file dans l'élaboration d'une convention sur la diversité culturelle que joue le gouvernement du Canada, «il nous apparaît important d'appuyer concrètement l'UNESCO dans sa démarche. Je pense que les artistes, les créateurs et les entrepreneurs culturels doivent avoir les moyens de s'exprimer, tant chez eux que sur la scène internationale. Nous espérons que cette Convention renforcera notre capacité de mettre en valeur nos cultures respectives». Mme Scherrer a notamment souligné l'importance du partenariat établi avec le Québec et les autres provinces et territoires, la société civile et le secteur privé en vue de faire de la diversité culturelle un enjeu incontournable dans l'actualité internationale. Aussi a-t-elle déclaré : «La participation des provinces et des territoires et particulièrement du Québec donne encore plus de poids à nos interventions. Notre collaboration démontre que la diversité culturelle est au cœur des priorités du Canada». Ce faisant, elle a annoncé une aide financière de 350 000 dollars à l'UNESCO afin de faciliter la tenue de réunions intergouvernementales qui mèneront à l'élaboration de la Convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques, de même qu'elle a annoncé la création du poste d'envoyé spécial du Premier ministre du Canada, «qui agira à titre de négociateur en chef et dont le mandat sera de faire la promotion du respect de la diversité culturelle ici et à l'étranger». Mme Beauchamp, rappelant que le Québec et le Canada ont été parmi les premiers gouvernements à prendre fait et cause de manière formelle en faveur d'une convention internationale à l'UNESCO sur la protection des contenus culturels et des expressions artistiques, et soulignant l'importance que le gouvernement du Québec accorde à cet enjeu essentiel pour le Québec, pour sa culture et son identité, a notamment déclaré : «Nos deux gouvernements ont convenu d'être au cœur de l'action menant à l'adoption d'une convention internationale. J'accueille donc très favorablement l'initiative fédérale de soutenir la participation des experts gouvernementaux aux travaux de l'UNESCO. Elle s'inscrit dans le même esprit que l'action du Québec qui a consisté, depuis plusieurs années, à contribuer à la réflexion sur le projet de convention». (Disponible en français et en anglais)

- [Ministère de la Culture et des Communications](#)
- Ministère du Patrimoine canadien : http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news_f.cfm?Action=Display&code=4N0104F
- Gouvernement du Canada : <http://www.nouvelles.gc.ca/cfm/CCP/view/en/index.cfm?articleid=86559&categoryid=1&category=News%20Releases>
- Cyberpresse : <http://www.cyberpresse.ca/outil/imprimer.php?id=TmpnMk5EWCc=>
- Quebecor Media : <http://www2.infinet.com/cgi-bin/imprimer.cgi?id=140682>

Haut de la page 

Les rencontres des experts à l'UNESCO : "Une phase cruciale pour la diversité culturelle"

Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec, le 20 mai 2004 - 2004/05/20

Dans le cadre de la cérémonie qui rassemblait, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la diversité culturelle au Québec, les représentants des industries culturelles, les responsables des associations d'artistes, les représentants des médias

et des invités, en présence de la ministre fédérale du Patrimoine canadien, Mme Hélène Scherrer, Mme Line Beauchamp a dit sa grande satisfaction de la contribution financière accordée par le gouvernement du Canada pour le financement des rencontres des experts à l'UNESCO, lesquels se pencheront sur l'avant-projet de convention pour la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques qui sera déposé par le Directeur général, M. Matsuura à la mi-juillet. Selon Mme Beauchamp, «cette contribution va permettre aux pays membres de l'UNESCO d'entrer dans une phase cruciale pour la diversité culturelle». Elle a notamment rappelé l'engagement du Premier ministre du Québec, M. Jean Charest qui affirmait que «le Québec sera de toutes les batailles afin de conserver son droit de promouvoir sa culture, car il s'agit de défendre ce que nous sommes, ce que nous voulons être et ce que nous exprimons». Mme Beauchamp souligne que la diversité culturelle est une priorité gouvernementale. À cet égard, elle met notamment en évidence les grandes lignes de l'engagement du Québec, qui se traduisent en pratique par : l'adoption, en septembre 2003, de la position officielle du gouvernement en faveur de la diversité culturelle; la mobilisation et la concertation étroite des actions de trois ministères dans le dossier; la création de la fonction de Coordonnateur gouvernemental à la diversité culturelle dans le but de confirmer et d'assurer une concertation encore plus efficace des actions gouvernementales; et la mise sur pied d'un Secrétariat gouvernemental à la diversité culturelle s'occupant exclusivement de cette question. Mme Beauchamp soutient que : «Notre objectif est de faire en sorte qu'à la Conférence générale de l'automne 2005, le plus grand nombre possible d'États membres de l'UNESCO donnent leur accord à un instrument international contraignant pour la protection de la diversité culturelle». Dans cette perspective, déclare-t-elle, "il faut poursuivre la mobilisation" : «je me propose de continuer de donner une voix au Québec lors des rencontres internationales où il sera question du sujet, et de le faire en compagnie, autant que possible, de mon homologue fédérale». Elle a notamment indiqué que le Québec est très actif dans le débat sur la diversité culturelle, non seulement par son gouvernement, mais également par ses milieux scientifiques et par sa société civile. À cet égard, elle a rendu hommage à M. Ivan Bernier, «juriste de grande réputation dont les recherches ont largement inspiré les travaux actuels relatifs à une future convention sur la diversité culturelle». De même, elle a souligné l'apport inestimable de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, coprésidée par M. Pierre Curzi : «la Coalition et ses partenaires internationaux ont permis de sensibiliser les citoyens et les autorités politiques dans de nombreux pays grâce à leurs efforts de mobilisation. Résultat, on compte aujourd'hui plus de onze coalitions pour la diversité culturelle dans autant de pays». Pour conclure, elle a joint sa voix et celle du gouvernement québécois à toutes celles et à tous ceux qui défendent le principe de la diversité culturelle, et appelé les Québécoises et les Québécois à prendre part personnellement au grand débat sur la diversité culturelle à l'occasion de cette journée "symbolique" qui fournit «l'occasion d'approfondir nos réflexions sur les valeurs de la diversité culturelle en cette année déterminante». (Disponible en [français](#))

Haut de la page 

Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement - 2004: Quel est notre devoir?

M. Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, le 18 mai 2004 - 2004/05/18

À l'occasion de la *Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*, le 21 mai 2004, le Directeur général de l'UNESCO, M. Koichiro Matsuura, a adressé un message à la communauté internationale dans lequel il invite tous les États membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et la société civile dans son ensemble à «sensibiliser l'opinion publique à la valeur de la diversité culturelle et à l'impératif éthique de son respect». Il soutient notamment que c'est «au travers d'actions très concrètes que la diversité culturelle prendra tout son sens pour devenir une réalité vécue et appréciée par tous». À cet égard, il déclare que : «la Journée du 21 mai nous encourage à mieux connaître et apprécier tout ce que nous devons aux autres cultures, à prendre la mesure de la diversité de leurs apports, de leur unicité, de leur complémentarité et de leur solidarité. Car connaître et reconnaître nos différences, les respecter en ce qu'elles fondent notre propre identité, c'est donner la chance au siècle qui s'annonce de s'épanouir enfin hors des conflits identitaires de tous ordres». Il souligne notamment que «la diversité culturelle est un droit humain fondamental: lutter pour sa promotion, c'est lutter contre les stéréotypes et le fondamentalisme culturels. Ce juste combat ne doit jamais être perverti : "nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée"». Aussi, il formule le vœu que le 21 mai 2004 soit l'occasion de fortifier tous les principes de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, qu'il s'agisse de ceux qui placent la diversité culturelle en tant que droits humains ou de ceux qui la défendent pour sa capacité d'expression culturelle et d'innovation :

«Respecter la dignité de chaque culture, lutter contre toute atteinte aux droits humains, défendre et promouvoir chaque forme de création, constituent un même combat dont aucun terme ne peut être dissocié. La célébration de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement constitue une occasion privilégiée pour nous le rappeler». (Disponible en français, anglais, espagnol)

- http://portal.unesco.org/culture/fr/file_download.php/8e8ad3297dee55b91e29e8a481a1c
 (français)
- http://portal.unesco.org/culture/en/file_download.php/7e6e142956c7a5040a6fd6e623e97
 (anglais)
- http://portal.unesco.org/culture/es/file_download.php/6bc3896b1f1e2ac0b4086aa339651
(espagnol)
- Site Web de l'UNESCO :
http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php@URL_ID=12508&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SF

Haut de la page 

Journée mondiale de la diversité culturelle : "Promouvoir le dialogue entre les cultures"

UNICEF Suisse, Lausanne, le 21 mai 2004 - 2004/05/21

Pour UNICEF Suisse, l'ONU invite à célébrer le 21 mai la "Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement" dans le but de souligner l'importance du dialogue entre les cultures et d'encourager la compréhension pour des traditions, des façons de penser et d'agir différentes. A cette occasion, elle lance, en partenariat avec Orange Suisse, un prix doté de 50 000 francs suisse pour promouvoir le dialogue entre les cultures. Peuvent y participer des collectivités et des personnes privées ayant des projets destinés à des enfants de 3 à 12 ans visant à favoriser la compréhension entre les cultures. À travers la célébration de cette journée, l'ONU donne ainsi une orientation importante en plaçant le dialogue mutuel, au-delà du sexe, de l'âge, de la nationalité, de l'appartenance culturelle et de la religion, au centre de tous les efforts pour parvenir à un monde de paix, capable de faire face à l'avenir. Aussi, déclare Mme Elsbeth Müller, Secrétaire générale d'UNICEF Suisse, «seul le dialogue peut servir de base à une société pluraliste et culturelle et, l'intégration, de même que la compréhension mutuelle entre les cultures, jouent là un rôle essentiel». (Disponible en français)

- <http://www.newsaktuell.ch/f/story.htx?nr=100474937>

Haut de la page 

21 mai - Journée mondiale de la diversité culturelle : " L'Assemblée nationale du Québec réitère son engagement à promouvoir et préserver la diversité culturelle dans le monde" - Motion sans préavis

Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec, le 20 mai 2004 - 2004/05/20

À l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle, Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec a, avec le consentement de l'assemblée des députés, déposé la motion sans préavis suivante : «Que l'Assemblée nationale réitère son engagement à promouvoir et préserver la diversité culturelle dans le monde, à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies». Elle a notamment indiqué que «le Québec s'est fermement engagé en faveur d'une mondialisation respectueuse de la diversité culturelle», d'autant plus que le gouvernement du Québec était «l'un des premiers à avoir pris fait et cause de manière officielle en faveur d'une Convention internationale sur le sujet». Mme Beauchamp soutient que : «Nous avons toujours cette conviction, tout en restant résolument libre-échangistes. Nous continuons de croire qu'une plus grande ouverture des marchés aura des effets bénéfiques sur une économie comme la nôtre». Or, déclare-t-elle, «la culture n'est pas un produit comme les autres. Sa vitalité, qui recèle l'identité des peuples, est très souvent liée au soutien des pouvoirs publics, surtout dans des marchés restreints comme le nôtre. Nous avons conservé le caractère unique et original de notre culture en nous donnant les moyens d'en assurer l'expression et le développement. Voilà pourquoi les politiques culturelles des États ne sauraient donc

être assujetties aux simples règles des marchés et des accords de commerce international». C'est en ce sens, souligne-t-elle, qu'elle souscrit «avec enthousiasme à la démarche engagée par le directeur général de l'UNESCO, monsieur Matsuura, qui vise à élaborer et à soumettre, à la prochaine Conférence générale de l'UNESCO en 2005, un projet de convention internationale sur la diversité culturelle, de façon à assurer à l'expression culturelle le statut qui lui revient en lui conférant un régime juridique propre». Elle affirme en outre que «avec nos partenaires gouvernementaux, avec les milieux de l'éducation, avec la société civile, nous serons encore de toutes les tribunes pour faire en sorte que le Québec puisse continuer à soutenir ses créateurs et ses industries culturelles et assurer l'existence des conditions favorisant l'expression de notre culture et de notre identité» et que, «pour l'instant, la tâche des gouvernements favorables à une convention sur la diversité culturelle est de soutenir la démarche de l'UNESCO, afin d'obtenir en bout de course un outil réglementaire reconnu par le plus grand nombre de nations et satisfaisant aux exigences d'un accord véritablement efficace». (Disponible en français seulement)

Haut de la page 

Relations Québec-UNESCO : "Le Directeur général reçoit le Premier ministre du Québec"

UNESCO - Paris, le 1er mai 2004 - 2004/05/01

Le Directeur général de l'UNESCO, M. Koichiro Matsuura, s'est entretenu avec le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, à l'occasion de sa visite officielle en France. M. Charest était accompagné de Mme Monique Gagnon-Tremblay, vice-première ministre, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, de Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications et du Délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO. À cette occasion, M. Charest a souligné «l'importance que le Canada attache à la protection de la diversité culturelle et exprimé sa satisfaction pour les efforts déployés par l'UNESCO dans la préparation d'un avant-projet de Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques». Pour sa part, M. Matsuura a «mis en lumière le travail des experts, qui ont accompli des progrès considérables et se sont accordés sur un certain nombre de points essentiels, débouchant sur des possibilités concrètes de coopération dans ce domaine complexe». (Disponible en français, anglais, espagnol)

- http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php@URL_ID=20382&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SIF=1 (français)
- http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php@URL_ID=20382&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SIF=1 (anglais)
- http://portal.unesco.org/culture/es/ev.php@URL_ID=20382&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SIF=1 (espagnol)

Haut de la page 

Publications et études

Closer Canada-US Relations Spark CAN-CON Support - survey : "Promote and strengthen Canadian culture and identity to balance closer economic ties with the United States"

An Ipsos-Reid Survey for the Friends of Canadian Broadcasting - Results Summary, May 2004 -2004/05/19

Un sondage Ipsos-Reid réalisé auprès de 1100 Canadiens au début de mai 2004 révèle qu'un nombre élevé de Canadiens veulent que la culture et l'identité canadiennes soient solidifiées, particulièrement par l'action gouvernementale, alors que le Canada développe de plus en plus ses liens économiques avec les États-Unis. Ainsi, neuf Canadiens sur dix estiment qu'il est de plus en plus important de solidifier la culture et l'identité du pays. 66 % des Canadiens approuvent l'importance pour le gouvernement de maintenir une culture distincte, tandis que les trois quarts des Canadiens se disent fiers de leur culture et de leur identité. La première partie du sondage indique que deux Canadiens sur trois croient que le gouvernement fédéral devrait intervenir pour limiter la concentration des médias. Selon ce sondage, 63 % des Canadiens croient qu'il faut maintenir un niveau minimal de programmes canadiens à la télévision et 57 % croient que les niveaux actuels ne vont pas assez loin, surtout en ce qui concerne les heures de grande écoute, entre 19h et 23h. Selon les données, c'est au Québec et dans les Maritimes qu'on accorde le plus d'importance à la question du contenu et des

programmes canadiens.(Disponible en anglais seulement)

- Communiqué : <http://www.friends.ca/News/news05190401.asp>
- Sondage : http://www.friends.ca/files/PDF/polls/Canada-US_IR_report_final.pdf



Haut de la page

Autres actualités d'intérêt

3-5 juin 2004 : Premières assises européennes de la diversité culturelle

Dans l'édition de notre Bulletin du 10 mai 2004, nous annonçons la tenue des *Premières assises européennes de la diversité culturelle*. En effet, c'est du 3 au 5 juin 2004 que cet événement aura lieu à Varsovie en Pologne. Il est organisé par la Commission polonaise de l'UNESCO, en coopération avec la Commission française et en partenariat avec tous les pays des régions Europe et Amérique du Nord. Ces assises sont conduites dans le cadre des réflexions menées en vue de l'adoption par l'UNESCO, à l'horizon 2005, d'une *Convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Cet événement, ouvert à la société civile, réunira tous les acteurs de la diversité culturelle. Ainsi, une centaine d'experts participants interviendront dans le cadre de trois tables rondes : 1) De la "Déclaration universelle sur la diversité culturelle" vers une Convention : Opportunités et limites d'application du concept de la diversité culturelle sur le plan international ; 2) Diversité culturelle et dialogue interculturel : la question des identités dans les sociétés d'aujourd'hui ; 3) Création artistique, créativité, engagement de l'artiste en faveur du bien public.

- Commission polonaise : http://www3.unesco.org/iycp/fr/fr_tb_perso.asp?CodeContact=12369
- Commission française : <http://www.unesco.org/comnat/france/>

Haut de la page

1-4 juin 2004 : Troisièmes rencontres internationales des organisations professionnelles de la Culture

Du 1er au 4 juin 2004 se tiennent à Séoul, en Corée, les *Troisièmes rencontres internationales des organisations professionnelles de la Culture*. Organisé par la Coalition coréenne pour la diversité culturelle, cet événement regroupera les 11 coalitions nationales pour la diversité culturelle (Argentine, Australie, Burkina Faso, Canada, Chili, Corée, France, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Sénégal) réunies au sein du Secrétariat du Comité de liaison international des coalitions pour la diversité culturelle (CLI). C'est ainsi plus de 600 organisations professionnelles, représentant tous les secteurs de la culture et des arts dans 90 pays dans le monde, qui sont conviées à cet événement qui intervient à la suite des *Deuxièmes rencontres internationales des organisations professionnelles de la Culture*, organisées à Paris (France) du 2 au 4 février 2003, et des *Premières rencontres internationales des associations professionnelles du milieu de la Culture*, organisées à Montréal (Québec) Canada, du 10 au 13 septembre 2001. Cet événement s'inscrit au regard du calendrier des négociations en cours sur les services à l'OMC et à la lumière du processus enclenché à l'UNESCO pour l'élaboration d'un avant-projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques. Une telle convention serait un instrument contraignant qui créerait des droits et des responsabilités pour tous les États et légitimerait leur droit à conserver ou à mettre en place des politiques culturelles nationales soutenant la production et la circulation des contenus culturels.

- Site Web Coalition coréenne pour la diversité culturelle : <http://www.kccd.or.kr/3rdmeeting/kr/main.php>

Haut de la page

1-4 juin 2004 : Colloque "Développement durable : leçons et perspectives"

Les opérateurs de la Francophonie, en étroite collaboration avec l'Université de Ouagadougou, au Burkina Faso, organisent du 1er au 4 juin 2004 un colloque dédié à la problématique du "*Développement durable : leçons et perspectives*". Ce colloque

rassemblera des dizaines d'experts, universitaires et chercheurs, acteurs institutionnels et non gouvernementaux du monde francophone en vue de contribuer à la préparation d'une plate-forme synthétique sur les différentes facettes du développement durable, basée sur des analyses scientifiques bien étayées. Un triple objectif est assigné à ce colloque : faire un état des lieux des programmes de développement durable depuis les Sommets de Rio de Janeiro (Brésil) et de Johannesburg (Afrique du Sud); définir les contraintes et conditions requises de mise en œuvre d'actions intégrées de développement durable, notamment pour les pays pauvres; faire des recommandations opérationnelles d'actions prioritaires à intégrer au futur programme décennal d'actions de la Francophonie. Ainsi, le colloque débouchera sur l'adoption d'une déclaration qui pourrait enrichir le processus préparatoire du Xe Sommet de la Francophonie. Des ateliers thématiques aborderont également la problématique de la diversité culturelle dans les stratégies de développement durable. La conférence de clôture portera notamment sur le thème : "*Mondialisation et diversité culturelle : un enjeu politique pour le 21e siècle*".

- Site Web du colloque : <http://www.francophonie-durable.org/>
- Programme du colloque : <http://www.francophonie-durable.org/programme.html>

Haut de la page 

International Cultural Forum Beijing 2004

À l'occasion de la ***Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et pour le développement***, l'Association internationale chinoise pour la Culture a organisé le 21 mai 2004, au Bureau de l'UNESCO à Beijing, en Chine, conjointement avec la Fondation Bertelsmann, un Forum culturel international sous le thème "*Diversité des cultures : Apprendre l'un de l'autre, Agir ensemble*". Ce forum a abordé les thèmes suivants : l'impact de la mondialisation sur la culture chinoise; le rôle des médias dans une société globale de l'information; la dimension culturelle du développement économique; le dialogue entre la Chine et l'Europe et d'autres cultures, pour une stratégie de compréhension et de coopération interculturelles.

- http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=20414&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Haut de la page 